ID: 060-216004341-20200723-DELIB27_20-DE



Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Commune de Mouy

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DU

CONSEIL MUNICIPAL

DU

21 JUILLET 2020

OBJET: Désignation de deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants représentant la commune au sein du SIVOM ABBM

L'an deux mil vingt,

le vingt-un juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON (arrivée à 19h15), Monsieur HAUTDEBOURG, Madame RIVIÈRE, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT (départ à 20h47), Monsieur TERRIER, Madame SEBIH, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKNOUN, Monsieur NÉRIN, Madame LENOIR, Monsieur CORTÈS, Madame MOREL, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Monsieur FEBVAY, Madame BÉRAULT, Monsieur LAMAAIZI, Mesdames ROUXEL et CROS, Monsieur DERUEM (arrivé à 19h20), Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI et Madame SÉNÉCHAL.

Etaient absents:

Monsieur LOUIS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame BRETON. Monsieur VERCOUSTRE, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur LAMAAIZI. Madame DELAFONTAINE, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame SÉNÉCHAL.

Monsieur BOURGEOIS, absent excusé.

Madame Céline LENOIR est désignée secrétaire.

Désignation de deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants représentant la commune au sein du SIVOM ABBM

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID : 060-216004341-20200723-DELIB27_20-DE

Le Conseil,

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales et l'article 5 des statuts du SIVOM, chaque commune est représentée dans le Comité Syndical par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants qu'il convient de désigner.

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Délibère

<u>Article 1</u>: Sont désignés de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants représentant la commune de Mouy au sein du SIVOM ABBM.

- Monsieur Laurent LOUIS, conseiller municipal de la commune de Mouy,
 Titulaire,
- Madame Leïla SEBIH, conseillère municipale de la commune de Mouy, Suppléante,
- Madame Annie RIVIÈRE, 3^{ème} adjointe au Maire de la commune de Mouy, Titulaire,
- Monsieur Marc BARRIER, conseiller municipal de la commune de Mouy,
 Suppléant,

<u>Article 2</u>: Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, à Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 28

Pour: 22 Contre: 2 Abstention: 4

Adopté à la majorité

Date de l'affichage : 23/07/2020

N° : 27/20

